

Comité des Sages

Compte-rendu de la séance du 13 mars 2023

Présents :

BERGUERAND Serge
CAVAGNA Jean-Michel
DIARD Bernadette
RAUX Jean-Michel
ROUX Christiane
THEZIER Daniel
PREVOSTO Colette
MORNEY Roger
ROMPION Jean-Luc
BROUCHOUD Nicole
BOULLE Ghislain
BOT Roger-Edouard

Excusés :

MARTIN Patrick
VANBERVLIET Claude

Secrétaires de séance :

RAUX Jean-Michel

Le président Jean-Luc ROMPION ouvre la séance à 9H30, en présence de Maurice NICOLAS (Maire adjoint, Commission Citoyenneté, Démocratie participative et jeunesse).

Jean Luc ROMPION nous a informés de sa décision de démissionner de sa présidence pour raison personnelle. Il reste membre du comité et participera à nouveau à nos travaux dès que cela lui sera possible. Jean Michel CAVAGNA démissionne lui aussi.

Une nouvelle élection est donc pratiquée. Jean Michel RAUX, candidat en remplacement, est élu à l'unanimité moins une abstention.

Pas de candidature pour les rôles de vice-président et secrétaire. Il est fait remarquer qu'il n'est pas souhaitable que tous les rôles soient entre les mains d'une seule personne. Pour le secrétariat notamment, une relecture est souhaitable.

Ce point sera donc mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Validation par le Comité du compte-rendu du 13 février 2023

Le compte rendu est censé refléter le résultat des débats. Il s'agit de se positionner sur cette question.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Le tableau des actions en cours et à mener

Une remarque est faite sur les retours concrets de nos actions et réflexion. Le sentiment de ne pas être associé au niveau de la réflexion est toujours présent chez bon nombre de membre.

Il faut avoir à l'esprit que les projets ne sont pas toujours engagés au moment où nous y réfléchissons. Exemple le Champ de Mars, ce projet n'est plus prioritaire par rapport aux questions de rénovation des bâtiments et économie d'énergie qui sont urgentes au vu des conséquences budgétaires futures. Par ailleurs, la surface du Champs de mars étant très importante, elle ne sera pas traitée en une seule fois. Il faudra cependant sur ce sujet avoir une réflexion globale de ce qui est envisagé de faire avec détermination de tranche de travaux compatible avec les contraintes budgétaires.

Madame Myriam BOITEUX nous rejoint.

Pour le Champs de mars, seul sera rapidement modifié le bas du Champs de mars avec les moyens internes des services techniques. Sans doute un engazonnement et parterre de fleur.

Remarque concernant la précision apportée sur les baux communaux (objet de la réunion de décembre). Ils peuvent être soumis à conditions pour les preneurs contrairement à ce qui a été dit à la réunion de décembre. Nous souhaitons pour les prochains baux proposés que soit défini un cahier des charges auquel le comité des Sages au travers de la commission Biodiversité demande à être associé.

Pour le moment il n'y a pas eu de réflexion de l'exécutif sur le champ de mars.

Questions à Madame le Maire

En ce qui concerne Atlas et l'appel à projet « cadre de vie »

- **Sur le projet atlas** nous n'avons pas eu de rencontre avec Monsieur PANDREAU. Cependant un contact a été établi avec Patrick MARTIN. Il nous a fait savoir que sur ATLAS les contacts sont pris mais qu'il y a un retard dans la mise en place. Ils n'ont toujours pas de retour du groupe ABC Biodiversité.

Sur Atlas, le chargé de mission CCBD « Mathias » doit gérer la flore et s'occupera de la communication. Le démarrage de la mission est pour ce mois de mars. Il s'agit de répertorier les espèces sur le terrain avec les acteurs suivants :

- LOPARVI va intervenir dans le comptage des reptiles et batraciens et des oiseaux
- APIE pour les Chauve souris
- FLAVIA spécialiste des Rhopalocères (les papillons)
- « florestine et girou » ? recensement des poissons d'eau douce.

Cet observatoire sera en place jusqu'à fin 2024 et en 2025 un rapport sera fait.

Pour ce comptage, ils feront appel, notamment pour les chauves-souris, au comité des sages. Ils ont besoin de connaître les personnes qui ont des compétences.

Le canevas sera piloté par le chargé de mission de la CCBD.

Les réunions de travail n'ont pas encore été mise en place. C'est donc une affaire à suivre.

Le correspondant sur ce sujet est Patrick MARTIN qui a la plus de compétence. L'adresse mail du comité peut être utilisée pour transmettre les informations et documents.

Il faut corriger l'adresse indiquée dans le CR du 13 février en remplaçant les «-» par des «.».

comite.des.sages.lesaveniries@free.fr

- **Information** : Une action de **visite de station de captage et d'épuration** est programmée pour les scolaires de Veyrins le jeudi 30 mars. Pour les autres écoles nous attendons la réponse des directrices des écoles.

Cette visite n'est pas ouverte au public. Roger, Jean Michel C et Jean Michel R manifestent leur intérêt pour y participer.

- **Appel à projet « cadre de vie »**

Monsieur PANDREAU a eu un contact avec les gestionnaires de cette mesure. Il doit rendre un avant-projet au mois d'avril. L'aménagement du Champs de mars peut en faire partie. Contact a aussi été pris avec les écoles pour améliorer les cours. Un retour des directeurs est attendu pour fin mars.

Il est regrettable qu'il n'en discute pas avec nous à ce stade de la réflexion.
Madame BOITEUX lui demandera de nous contacter.

- Réflexion sur **le tilleul de Thuellins**. Comment déplacer les repousses du tilleul pour rendre cette place plus praticable. Propositions à faire

Signalétique des bâtiments communaux

Les éléments nous ont été transmis très tard. Jeudi dernier.

Un groupe de travail est constitué pour ce projet. Jean Michel CAVAGNA, Bernadette DIARD, Jean Michel RAUX. Il n'y a pas de délai précis.

Pour les interrogations techniques il faut prendre contact avec Monsieur Joël BORDEL

Les baux communaux

Rencontre de Madame BOITEUX prévue avec le juriste de la chambre d'agriculture le 31 mars. Le cahier des charges consiste à écrire dans le bail les conditions que le preneur doit respecter dans l'exercice du bail. Relecture est faite de l'extrait de la réponse ministérielle du compte rendu du 9 janvier.

La question sera posée au juriste sur la marge de manœuvre. Un point sera fait lors de notre prochaine réunion.

Espace vie citoyenne

Une double page est possible mais il ne faut pas le systématiser en double page. L'espace sera adapté aux communications à faire.

Questions à Madame le Maire du 12 décembre.

Quels projets en cours

Plan d'investissement pluriannuel. Etant donné la situation énergétique, le point principal est mis sur la rénovation énergétique des bâtiments. 40 bâtiments au niveau de la commune.

Le coût de l'énergie :

Pour 2021 environ 200 000 €, 2022 c'est 400 000 € et au budget 2023 il est inscrit une prévision de 600 000€
Le gaz +83 %

Fermeture de salles exemple la salle du camping « l'embarcage ».

Toutes les associations ont été informées. La maison des associations a été optimisée pour être occupée au maximum.

Un gros projet de rénovation de la maison des associations doit être lancé. Estimation 1million d'€uros.
Réorganisation du bâtiment (le rendre polyvalent), isolation, ... La recherche de subvention est en cours.

La CCBD a attribué 2 fois 50 000 € pour l'étude des rénovations des bâtiments dans le cadre de la subvention dite du « 1 million d'€uros » La région a déjà attribué 200 000 € pour la maison des associations.

Réfection de l'école de Ciers pour l'ancien bâtiment. Notamment désamiantage, Isolation, changement des ouvrants...

Equipements sportifs et le stade

Le gymnase, la décision a été de le conservé au niveau de la mairie pour rester maître de sa gestion. Mais ce ne sera pas pour cette mandature.

Pour le terrain de sport « Jalerieu » l'éclairage sera refait début 2024, un terrain synthétique et un naturel seront faits sur VEYRINS. Investissement 1 400 000€

A Jalerieu, un arrosage intégré sera mis en place en utilisant une réserve d'eau de pluie récupérée du Gymnase de 1000 m³. Capacité à valider.

Maison de santé toujours d'actualité. Compétence CCBD.

Patrimoine foncier de la commune. L'inventaire existe et doit nous être communiqué.

Les commerces du centre-ville

Les commerces ferment ou restent fermés et cela est au détriment des autres commerces.

Des efforts ont été faits. Par exemple, 10000€ ont été versés pour la mise en place d'une quinzaine commerciale mais les commerçants n'ont pas suivi. A ce stade la commune ne peut pas faire plus.

Parcours santé

Emplacements possibles : Le Bouclard, le Polossat, Le Marais, ...

Le but est de pouvoir s'entretenir physiquement en passant des obstacles et en faisant les mouvements proposés.

Le dispositif doit idéalement se trouver à proximité du centre. Jalerieu pourrait être un bon endroit.

Le nom de notre groupe « comité des Sages »

Il est proposé :

Comité des Sages

Conseil des Aînés

Le nom « comité des Sages » est adopté à l'unanimité moins une voix contre.

Prochaine réunion le lundi 17 avril 2023 9h30 salle de la mairie

• Ordre du jour :

- Election du vice-président et du secrétaire. (Faire acte de candidature)
- Validation par le Comité du compte-rendu du 13 mars 2023
- Point de situation sur les dossiers du plan d'action en cours
- Questions diverses
- Détermination de l'ordre du jour pour la réunion du 15 mai 2023

Plan d'action

Sujet	Action proposées	Acteurs	Echéance
Champs de Mars	Participation au groupe de travail sur le projet	Jean Michel CAVAGNA Bernadette DIARD	Attente communication de la première réunion de travail sur le dossier par les services techniques
Projet ATLAS	Participation au groupe de travail sur le projet.	Commission biodiversité	Attente début projet par la CCBD et contact de Mr PANDRAUD

Appel à projet cadre de vie	Participation au groupe de travail sur le projet.	Commission biodiversité	Rencontre demandée avec Mr PANDRAUD
Signalétique des bâtiments	<p>Les liens et les informations nécessaires nous ont été transmis</p> <ul style="list-style-type: none"> • de quels bâtiments il s'agit (liste) ? • Quel délai pour faire une proposition ? • Quelles contraintes (format unique, couleurs,) ? <p>Organiser une rencontre pour démarrage du dossier</p>	Jean Michel CAVAGNA, Bernadette DIARD, Jean Michel RAUX	Engager une réunion de travail avant la prochaine réunion du 17 avril
Baux communaux	<p>Définir un cahier des charges de renouvellement.</p> <p>Identifier la marche à suivre</p>	Madame le Maire pour l'analyse juridique de faisabilité	Pour la prochaine réunion le 17 avril.
Espace vie citoyenne	Proposer un article	Groupe biodiversité	Avant le 20 mars.
Parcours santé	Faire un avant-projet	Jean Luc ROMPION Roger MORNEY Nicole BROUCHOUD	Point d'avancement à la prochaine réunion le 17 avril